

La veille du CRD de l'IFTS "Spécial Covid 19" Du 22 au 26 mars 2020

SOMMAIRE

- [Droit Justice](#)
- [Enfance- Famille](#)
- [Formation](#)
- [Habitat - Ville - Développement Social](#)
- [Handicap](#)
- [Insertion professionnelle - Travail](#)
- [Immigration](#)
- [Politique sociale](#)
- [Travail social](#)
- [Vie publique](#)

DROIT-JUSTICE

[Délinquance, tutelles... les juridictions s'adaptent à l'heure du coronavirus](#)

L'activité pénale et civile des juridictions s'adapte aux mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de covid-19, selon des modalités définies par une circulaire émanant du ministère de la justice du 14 mars 2020 (publiée le 19 mars). Elle détaille les impacts de la réduction d'activité des juridictions et les mesures à mettre en place en conséquence (...).

(Source : Le Media Social, 23/03/2020)

ENFANCE-FAMILLE

[Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020-310 du 25 mars 2020](#)

portant dispositions temporaires relatives aux assistants maternels et aux disponibilités d'accueil des jeunes enfants

[Ordonnance n° 2020-310 du 25 mars 2020 portant dispositions temporaires](#) relatives aux assistants maternels et aux disponibilités d'accueil des jeunes enfants

[Covid-19 : consignes aux professionnels de la protection de l'enfance](#)

Pour répondre aux interrogations des professionnels de la protection de l'enfance exerçant dans les établissements et les services d'intervention à domicile, le gouvernement diffuse une fiche de recommandations sur la conduite à tenir dans le cadre de l'épidémie de coronavirus. (Source : Le Média Social, 20/03/2020)

[Protection de l'enfance : un peu d'air dans le confinement](#)

Désormais les professionnels du secteur, eux aussi, peuvent faire garder leurs enfants. De quoi limiter l'absentéisme dans les établissements, qui doivent maintenir le confinement des enfants contre le covid-19. (Source : Le Média Social, 23/03/2020)

[Protection de l'enfance : les professionnels en appellent au chef de l'Etat face au coronavirus](#)

Dans une lettre ouverte adressée au président de la République, 17 organisations et fédérations interpellent, ce mardi 24 mars, Emmanuel Macron sur la situation dans laquelle se trouvent les enfants, les familles et les professionnels de la protection de l'enfance en raison de la pandémie de Covid-19. (La Lettre des ASH, 25/03/2020)

FORMATION

[Coronavirus et formation à distance : mise à disposition de ressources pour les organismes de formation et les CFA](#)

Sur son site, le ministère du Travail recense des ressources et des contenus pédagogiques à distance pour les organismes de formation et les CFA. Ces outils sont rendus accessibles gratuitement pour une durée pouvant aller jusqu'à trois mois. (La Lettre du Guide familial, 24/03/2020)

[10 clés pour transformer une formation présentielle en formation à distance](#)

Comment transformer une formation 100 % présentielle en une formation 100 % distancielle ? Les consultants C-Campus, spécialistes du *blended learning*, livrent quelques clés pour faciliter cette transition. Parmi lesquelles : limiter le nombre de participants ; capitaliser sur les ressources digitales existantes ; privilégier la pédagogie inversée. (Source : L'Expresso compétences, 24/03/2020)

[COVID-19 : les écoles de formation en travail social se mobilisent](#)

"Face à la crise sanitaire inédite que traverse notre pays, tous les acteurs incontournables à la continuité de la vie, des soins et des relations, continuent de se mobiliser par exception au principe de confinement.

De la même manière que les personnels de santé ou du maintien des produits de première nécessité, les étudiants, les formateurs et tous les professionnels du social et du médico-social, se mobilisent pour soutenir et accompagner les personnes les plus vulnérables." (Communiqué de presse UNAFORIS, 23/03/2020)

HABITAT-VILLE-DEVELOPPEMENT SOCIAL

[Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020-331 du 25 mars 2020](#) relative au prolongement de la trêve hivernale

[Ordonnance n° 2020-331 du 25 mars 2020](#) relative au prolongement de la trêve hivernale

HANDICAP

[Les CRA adaptent leur permanence téléphonique](#)

Liste des permanences sur le site

[Une « foire aux questions » concernant le handicap](#) est accessible aux professionnels médico-sociaux sur le site du secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées

INSERTION PROFESSIONNELLE-TRAVAIL

[Covid-19 : une seule attestation suffit désormais pour les déplacements professionnels](#)

Le gouvernement a mis à jour l'attestation pour les déplacements professionnels afin de simplifier le quotidien des professionnels qui sont nombreux, comme dans le secteur social et médico-social, à devoir se rendre au travail. (Source : Le Média Social, 23/03/2020)

[Emploi-formation. Coronavirus : les textes juridiques](#)

La pandémie du Coronavirus a engendré la mise en place de mesures exceptionnelles dans notre pays. Focus sur les textes juridiques qui impactent l'activité des entreprises dans le champ emploi-formation. (Source : Centre Inffo, 24 mars 2020)

[Le télétravail nécessite un accompagnement psychologique](#)

A Dropbox France, le télétravail est dans la culture d'entreprise depuis longtemps. Thibaut Champey, son directeur général, présente les mesures prises par l'entreprise dans cette situation exceptionnelle en donnant aux salariés et aux managers quelques conseils pour que cela se passe au mieux. (Source : L'expresso compétences, 24/03/2020)

[Contre le covid-19, le gouvernement envisage de banaliser les semaines de 60 heures dans certains secteurs](#)

C'est ce qu'on appelle un sacré coup de collier. Parmi les dispositions des 25 ordonnances de la loi "urgence coronavirus", présentée en Conseil des ministres ce mercredi 25 mars, figure une mesure permettant aux employeurs de certains secteurs vitaux d'allonger la semaine de travail à 60 heures, soit douze de plus que le maximum légal en temps normal. (Source : Marianne.net, 25/03/2020)

[Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020](#) portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos

[Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence](#) en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos

[Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020-324 du 25 mars 2020](#) portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail

IMMIGRATION

[Pandémie : des associations réclament devant le Conseil d'Etat la fermeture des centres de rétention administrative](#)

Le Gisti, la Cimade, le Conseil national des barreaux, le Syndicat des avocats de France et d'autres organisations ont saisi le juge des référés du Conseil d'Etat. (La Lettre des ASH, 24/03/2020)

POLITIQUE SOCIALE

[Ordonnance n° 2020-312 du 25 mars 2020](#) relative à la prolongation de droits sociaux

TRAVAIL SOCIAL

[Violences conjugales, autisme, enfants maltraités, précarité, isolement...](#) Voici toutes les informations utiles pendant cet épisode de confinement. (La Lettre des ASH, 24/03/2020)

[Dossier Coronavirus : les professionnels de la santé et du social répondent présents](#)

Sommaire :

- Les associations se mobilisent pour maintenir la distribution de l'aide alimentaire, avec difficulté
 - Covid-19 : la communication tardive du Gouvernement en direction du secteur social et médico-social
 - Les travailleurs sociaux face à la peur de la contamination
 - Le secteur de l'aide à la personne fait front, malgré la pénurie
- (Source : La Gazette santé-social.fr, 20/03/2020)

[Aide à domicile : la digue résistera-t-elle au coronavirus ?](#)

Fragilisée par des années de négligences des pouvoirs publics, l'aide à domicile est en situation délicate depuis le début du confinement lié au Covid-19. Le manque flagrant de masques risque d'empêcher les professionnels de rester au chevet de personnes âgées affaiblies. (Source : Le Média Social, 20/03/2020)

[Protection des majeurs : consignes aux mandataires judiciaires face au covid-19](#)

Priorité au télétravail, visites à domicile "strictement nécessaires" autorisées, réaction face à un usager malade... Focus sur les préconisations faites aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) pour faire face au coronavirus. (Source : Le Média Social, 20/03/2020)

[Covid-19 : la loi autorisant les mesures sociales dérogatoires est publiée](#)

La loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 vient d'être publiée au Journal officiel du 24 mars 2020, après avoir été examinée en un temps record par les parlementaires - quatre jours.

Elle habilite en particulier le gouvernement à prendre par ordonnances des mesures autorisant les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) à adapter leurs conditions de fonctionnement, et d'autres permettant d'assurer la continuité des droits sociaux. (Le Média Social, 24/03/2020)

[Covid-19 : cinq masques par place et par semaine pour les établissements médico-sociaux](#)

Une fiche du ministère des Solidarités détaille de gestion et de distribution des masques chirurgicaux aux établissements médico-sociaux prenant des personnes particulièrement vulnérables notamment les Ehpad et les établissements du secteur du handicap. (Source : Le Média Social, 24/03/2020)

[Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020](#)

relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux

[Ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020](#) relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux

VIE PUBLIQUE

[Qu'est-ce que l'état d'urgence sanitaire ?](#)

Pour répondre à la crise sanitaire provoqué par le coronavirus, la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 prévoit la possibilité de déclarer un état d'urgence sanitaire sur tout ou partie du territoire. (Source : Fiche thématique de Vie publique.fr)

[Le gouvernement lance la réserve civique Covid-19](#)

Gabriel Attal, secrétaire d'État chargé de la Jeunesse, a lancé le 23 mars une plateforme de réserve civique, jeuxaider.gouv.fr, pour permettre aux associations de maintenir leurs activités envers les plus démunis et les plus vulnérables. Source : Le Média Social, 23/03/2020)